

Attention nouvelle permanence ABF

Demande de travaux en secteurs protégés ?

L'architecte de bâtiments de France (ABF) est à disposition des propriétaires pour leur apporter des conseils **un jeudi par mois, sur rendez-vous à Cognac et un jeudi matin tous les deux mois, sur rendez-vous à Jarnac.**

Contact Cognac : 05 45 32 58 69.

Lieu : Hôtel de Communauté de Grand Cognac, 6 rue de Valdepeñas à Cognac.

Contact Jarnac : 05 45 35 58 00.

Lieu : Site communauté d'agglomération de Grand Cognac, 7 bis Quai de l'Orangerie à Jarnac (site ADS).

Des permanences pour permettre aux propriétaires d'améliorer leur logement :

Afin de les accompagner dans l'amélioration de leur logement, plusieurs organismes reçoivent le public lors de permanences ouvertes à tous, conseils gratuits et indépendants.

- **Construire, restaurer, transformer leur habitation ?** Le conseil d'architecture et d'urbanisme (CAUE) leur permet de rencontrer, sur rendez-vous uniquement un vendredi après-midi de chaque mois de 14h à 17h à Cognac et un vendredi après-midi de chaque mois de 14h à 17h à Jarnac, un architecte-conseil.
Contact Cognac: 05 45 32 58 69.
Lieux : Hôtel de Communauté de Grand Cognac, 6 rue de Valdepeñas à Cognac.
Contact Jarnac : 05 45 35 58 00.
Lieu : Site communauté d'agglomération de Grand Cognac, 7 bis Quai de l'Orangerie à Jarnac (site ADS).
- **Mieux maîtriser leurs consommations énergétiques ?** Le conseiller Energie du CAUE leur répond sur rendez-vous le dernier jeudi matin de chaque mois de 9h30 à 12h30 à Cognac.
Contact : 05. 45.92.95.93.
Lieu : Hôtel de Communauté de Grand Cognac, 6 rue de Valdepeñas à Cognac.
- **Besoin d'un conseil juridique concernant leur logement (financement, copropriété, assurances...)** ? L'association départementale d'information sur le logement (ADIL 16) propose un conseil gratuit, sans rendez-vous :
 - à Châteauneuf-sur-Charente à la mairie, rue Leclerc (bureau en face de l'office du tourisme) le 4e jeudi du mois de 13h45 à 16h45.
 - à Cognac à l'Hôtel de Communauté de Grand Cognac, 6 rue de Valdepeñas, le 1er et 2ème jeudi du mois de 10h à 12h15 et de 13h45 à 16h45 et le 3ème jeudi du mois de 10h à 12h15.

HÔTEL DE COMMUNAUTÉ

6 rue de Valdepeñas CS 10216 ♦ 16111 Cognac Cedex

tél. 05 45 36 64 30 ♦ contact@grand-cognac.fr

♦ www.grand-cognac.fr



- à Jarnac sur le site administratif de Grand Cognac, 1 rue du Port, le 3e jeudi du mois de 13h45 à 16h45.
- à Segonzac à la mairie dans la salle de réunion (accès par la rue Millardet au n° 2 porte GREH) le 4e jeudi du mois de 10h à 12h15.
Contact unique : 05 45 93 94 95.

LOCAPPART 16 : nouveau service public gratuit proposé par Grand Cognac.

Des permanences pour trouver un logement : pour les jeunes entre 16 et 30 ans, besoin de conseils pour savoir comment chercher un logement, quelles sont les conditions à remplir pour louer, quel type de logement est le plus adapté à leurs besoins et à leurs revenus, quels documents sont à fournir, quels sont leurs droits et leurs devoirs vis-à-vis des propriétaires, quelles sont les aides financières possibles.

Des permanences pour louer un logement : pour les propriétaires d'un logement qu'ils souhaitent louer à un jeune de 16 à 30 ans, qu'ils se fassent connaître auprès de l'association Pierres Sémard dans le cadre de LOCAPPART 16.

2 permanences par semaine sont assurées par le conseiller Habitat de l'association Pierre Sémard :

- les mardis de 9h30 à 12h avec ou sans rendez-vous, lieu : Hôtel de Communauté de Grand Cognac, 6 rue de Valdepeñas à Cognac.
- les vendredis de 14h à 17h avec ou sans rendez-vous, lieu : locaux d'Info 16 à Cognac (53 rue d'Angoulême).

Contact : 05 45 95 45 65 (accueil téléphonique permanent assuré par l'association).